



## Berlin Eco

NUMERO 20

© DG Trésor

1<sup>er</sup> juillet 2020

### ACTUALITE ECONOMIQUE

#### CONTEXTE EUROPEEN ET INTERNATIONAL

La première priorité de la [présidence allemande du Conseil de l'UE](#) sera de faire adopter rapidement un nouveau cadre financier pluriannuel comprenant le fonds de relance temporaire tout en veillant à un retour à moyen terme des Etats membres à des politiques budgétaires prudentes. Par ailleurs, l'Allemagne vise l'introduction d'une taxe sur les transactions financières et d'une imposition minimale mondiale des entreprises ainsi que l'approfondissement de l'union des marchés de capitaux. Elle souhaite également soutenir les travaux sur les crypto-actifs en vue de propositions de réglementation et sécuriser les chaînes d'approvisionnement.

D'après un sondage de la société Deloitte et de la fédération de l'industrie allemande (BDI) auprès de 248 entreprises allemandes entretenant des liens avec le Royaume-Uni, 30 % d'entre elles anticipent un **Brexit** sans accord et une majorité souhaite davantage d'intégration européenne après le Brexit. Les trois quarts des entreprises s'estiment préparées au Brexit. Près de 40 % craignent que le Brexit cause des dommages importants à leur entreprise ; l'industrie automobile est plus optimiste que le secteur bancaire. Près de la moitié des entreprises s'attendent à un transfert d'activités financières vers l'Allemagne.

#### ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Le [FMI](#) prévoit, en Allemagne, une **croissance de -7,8 %** en 2020 (-0,8 par rapport à la prévision d'avril 2020) et de +5,4 % en 2021 (+0,2 par rapport à la prévision d'avril 2020) ainsi qu'une dette publique de 77,2 % du PIB en 2020 et de 75,0 % du PIB en 2021.

D'après un sondage des chambres de commerce et de l'industrie ([DIHK](#)) réalisé auprès de 8 500 entreprises, 17 % des sondés déclarent **une activité d'un niveau** au moins égal au niveau pré-crise, 17 % prévoit un retour à la normale pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2020, 39 % l'attendent pour 2021, 11 % après 2021. 77% prévoient des baisses de chiffres d'affaires dont 21 % de plus de la moitié. Le DIHK estime que le PIB devrait se contracter de 10 % cette année.

Selon les données Destatis, les **prix à la consommation** ont augmenté de 0,9 % en juin en glissement annuel après +0,6 % en mai (données cvs en glissement annuel).

#### POLITIQUE BUDGETAIRE

Le 29 juin, le Bundestag et le Bundesrat ont approuvé les **mesures fiscales du [plan de relance et le plan d'avenir](#)** de 130 Md€ (cf. BE 16/2020), dont la baisse de la TVA et la prime de 300 € par enfant. Au Bundestag, la CDU/CSU et le SPD ont voté en faveur de la loi, l'AfD et le FDP contre tandis que die Linke et Bündnis 90/Die Grünen se sont abstenus. La loi entre en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet.

#### POLITIQUES SOCIALES



La [commission salaire minimum](#) a décidé le 30 juin 2020 d'un **ajustement du salaire minimum** légal à la hausse en quatre étapes : 9,50 € / h à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, puis 9,60 € / h à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021, puis 9,82 € / h à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et enfin 10,45 € / h à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Cette décision est intervenue suite à un débat inhabituellement long entre les partenaires sociaux dans le contexte d'incertitude causé par la crise tandis que les employeurs avaient plaidé pour une suspension pure et simple de la hausse du salaire minimum. Le compromis a consisté en une évolution faible du salaire minimum en 2021, mais qui atteindra tout de même 10,45 € en 2022, ce qui serait de nature à envoyer un signal aux personnels à petits salaires qui ont été particulièrement exposés durant la crise.

[Selon l'agence fédérale du travail](#), le nombre de chômeurs a augmenté de 40 000 (69 000 cvs) en juin après + 237 000 en mai. Le taux de **chômage** (définition nationale) est passé de 6,1 % en mai à 6,2 % en juin (contre 4,9 % en juin 2019). Les entreprises ont déposé en juin des demandes de recours au chômage partiel pour 342 000 personnes (après des demandes pour 1,14 M de personnes en mai et 10,66 M en mars et avril). 6,83 M de personnes ont perçu des indemnités de chômage partiel conjoncturel en avril (après 2,49 M en mars).

Une étude de la fondation Hans Böckler portant sur les [disparités régionales du chômage partiel](#) arrive à la conclusion que les demandes de recours au chômage partiel ont été particulièrement importantes dans les zones à forte industrie métallurgique, électrique et automobile ainsi que dans les régions très touristiques (dont Bavière et mers du Nord et Baltique).

Les [retraites](#) augmentent, au 1<sup>er</sup> juillet, de 3,45 % à l'Ouest et de 4,20 % à l'Est. La valeur du point de retraite à l'Est passe ainsi de 96,5 % à 97,2 % de celle du point de retraite à l'Ouest. Le niveau des retraites atteint 48,21 % du salaire moyen (avant impôts). Selon le gouvernement, 2,4 M de personnes ayant cotisé au moins 40 ans à la caisse de retraite du régime général perçoivent une retraite inférieure à 1 000 € par mois (soit un retraité sur trois ayant cotisé plus de 40 ans). Les femmes sont particulièrement concernées.

D'après une étude de l'institut fédéral pour la recherche démographique, en 2018, les hommes sont en moyenne partis à la [retraite](#) à 64 ans (contre 62,1 ans en 2000) et les femmes à 64,1 ans (contre 62,3 ans en 2000). En 2018, 39 % des couples entre 50 et 69 ans percevaient deux salaires à plein temps contre 17 % en 1996.

## ACTUALITE FINANCIERE

### MARCHES FINANCIERS

A la suite du scandale **Wirecard**, **Deutsche Börse** a déclaré à la presse qu'elle allait, dans le cadre d'une procédure habituelle de consultation avec les opérateurs de marché, modifier son règlement d'appartenance au DAX. Cette procédure dure plusieurs mois. Selon le règlement actuel, l'ouverture d'une procédure d'insolvabilité n'entraîne pas une exclusion immédiate du DAX qui pourrait alors pour Wirecard n'avoir lieu qu'en septembre. Par ailleurs, la procédure d'insolvabilité va probablement conduire à la vente d'une partie des filiales de la firme.

[L'Agence financière](#) a annoncé qu'elle émettra probablement en septembre sa première **obligation verte** et une deuxième au 4<sup>e</sup> trimestre, pour un volume total de 8 à 12 Md€. Il s'agira en septembre d'une obligation de 10 ans (coupon de 0 %) émise avec syndication bancaire.

D'après une [enquête annuelle d'EY](#) auprès de 30 compagnies d'assurance allemandes, la part représentée par l'immobilier dans les **placements des assureurs** poursuit sa tendance haussière en atteignant en 2019 10,8 % (10,3 % en 2018). Elle n'était que de 6,0 % en 2009.

### REGULATION FINANCIERE



A partir du 1<sup>er</sup> juillet, la [présidence du GAFI](#) (groupe d'action financière) revient à l'Allemagne, en la personne de Marcus Pleyer (ministère des Finances). Les priorités allemandes seront notamment une meilleure utilisation de la numérisation dans la lutte anti-blanchiment (pour analyser les données et réduire les coûts des acteurs financiers), une analyse des outils que le GAFI pourrait mettre en place pour lutter contre les bandes de passeurs, le lancement d'enquêtes sur la criminalité environnementale et l'amélioration de la lutte contre le blanchiment dans le secteur immobilier. L'Allemagne inaugurera la première présidence d'une durée de deux ans.

Plusieurs grandes banques allemandes (Deutsche Bank, Commerzbank et Helaba notamment) ont décidé d'utiliser un standard commun pour gérer les données sur leurs clients (**KYC**, *Know Your Customer*), exigées par la régulation anti-blanchiment. Il s'agirait d'une plateforme utilisant la technologie *blockchain*, mise à disposition par BFS Finance, intitulée en phase pilote [Cinfony](#).

Seize établissements du secteur financier en Allemagne, dont Deutsche Bank, Commerzbank, LBBW, BNP Paribas et ING Deutschland, se sont [engagés](#) le 30 juin à **respecter les objectifs de l'accord de Paris sur le climat** dans la gestion de leurs portefeuilles de crédits et d'investissement. Ils établiront en commun des méthodes d'évaluation des risques climatiques d'ici fin 2022. Ils représentent un volume d'actifs de 5,5 billions d'euros et comptent 46 millions de clients.

#### **BANQUES ET ASSURANCES**

**Deutsche Bank** a, pour la seconde année consécutive, réussi les deux épreuves des [stress test de la Fed](#). La Cour fédérale de justice a statué que les frais mensuels de 8,99 € exigés par Deutsche Bank pour la tenue d'un [compte de base](#) étaient trop élevés.

**BayernLB**, qui a annoncé en avril se recentrer sur certaines activités (cf. BE 8/2020), transfèrera à **LBBW**, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, son activité de couverture du risque de fluctuation des cours (taux de change, monnaie, matières premières) des clients des caisses d'épargne. Les banques déclarent ainsi contribuer au [rapprochement des compétences à l'intérieur du groupe des caisses d'épargne](#).

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

#### Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville  
Service Économique de Berlin  
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :  
Pariser Platz 5  
10117 Berlin  
Twitter: @FRTrésor\_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Antoine Guilleman, Lucie Petit et Laurence Rambert  
Revu par : Catherine Rozan

Version du 1<sup>er</sup> juillet 2020